



**Police**

Bruxelles-Ouest

**Diffusion restreinte**

Zone de police Bruxelles-Ouest 5340

Direction générale stratégie

Service gestion

---

Objet demande d'informations

Gestionnaire de dossier : Cécile Kruczynski

---

Monsieur le Conseiller de police,

Nous vous prions de trouver, ci-dessous, les réponses à votre question.

---

**QUESTION**

Par rapport à l'évolution de la situation en terme de sécurité entre 2018 et 2023, serait-il possible d'obtenir les informations suivantes svp?

l'évolution de la dotation communale de Molenbeek/Berchem

l'évolution des effectifs (policiers et personnel civil)

Modification éventuelle du nombre de commissariat (et autres bâtiments) à Molenbeek entre 2018 et 2023

Evolution de la criminalité entre 2018 et 2023 à Molenbeek/Berchem

Evolution des PV dans le cadre de la lutte contre la drogue entre 2018 et 2023 à Molenbeek/Berchem

Evolution du nombre de SAC et d'agents constateurs entre 2018 et 2023 à Molenbeek/Berchem

Evolution du nombre de caméras à Molenbeek/berchem pour la même période

Evolution du service Prévention radicalisme et résultats (+ projets effectués) obtenus entre 2018 et 2023 à Molenbeek/Berchem

Est-ce qu'il y a toujours des brochures d'informations qui sont réalisés pour la population de Molenbeek concernant la zone de police (agent de quartier, etc.)?

Quels sont les principaux défis identifiés pour 2024?



**Police**

Bruxelles-Ouest

## ELEMENTS DE REPONSE

### 1. Évolution de la dotation communale

Voici un tableau reprenant l'évolution des dotations communales de 2018 à 2023 :

Commune	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Molenbeek	20.197.980,02	20.948.600,60	22.064.374,10	22.276.095,35	24.075.023,42	27.421.451,68
Berchem	5.038.455,48	5.225.692,96	5.504.155,55	5.556.971,32	6.005.730,01	6.842.526,48
Zone	46.452.876,25	48.179.177,42	50.745.913,87	51.232.852,18	55.370.211,70	63.066.671,13

Le pourcentage qui est utilisé depuis la constitution de la zone de police pour le calcul de la ventilation des dotations communales est le suivant :

Molenbeek-Saint-Jean : **43,4801%**

Berchem-Sainte-Agathe : **10,8465%**



**Police**

Bruxelles-Ouest

## 2. Évolution des effectifs

Moyenne en équivalents temps-plein (ETP)						
Policiers	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Membre	671,70	663,80	654,83	658,82	703,18	734,58
Détaché*	3,50	5,08	1,67	1,50	2,33	1,50
Mis à dispo*	53,17	42,17	43,33	34,67	22,50	16,00
<b>TOTAL</b>	<b>728,37</b>	<b>711,05</b>	<b>699,83</b>	<b>694,99</b>	<b>728,01</b>	<b>752,08</b>

- Personnel détaché = personnel originaire d'un autre service de police détaché dans notre zone
- Personnel mis à disposition = personnel mis à la disposition de notre zone de police par la police fédérale

Cadre administratif et logistique	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Membre	163,92	165,18	161,76	153,21	160,50	179,65
Détaché	1,57	3,30	2,85	9,42	8,33	8,58
Mis à dispo	11,17	11,17	10,17	3,75	3,92	3,42
<b>TOTAL</b>	<b>176,66</b>	<b>179,65</b>	<b>174,78</b>	<b>166,38</b>	<b>172,75</b>	<b>191,65</b>
<b>TOTAL ZONE</b>	<b>905,03</b>	<b>890,70</b>	<b>874,61</b>	<b>861,37</b>	<b>900,76</b>	<b>943,73</b>



**Police**

Bruxelles-Ouest

Moyenne des effectifs						
Policiers	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Membre	686,80	680,80	672,90	678,20	720,80	753,00
Détaché	3,50	5,08	1,67	1,50	2,33	1,50
Plan Canal	53,17	42,17	43,33	34,67	22,50	16,00
<b>TOTAL</b>	<b>743,47</b>	<b>728,05</b>	<b>717,90</b>	<b>714,37</b>	<b>745,63</b>	<b>770,50</b>

Cadre administratif et logistique	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Membre	171,60	172,20	171,00	160,50	168,20	186,40
Détaché	1,57	3,40	3,03	9,42	8,33	8,58
Mis à dispo	11,17	11,17	10,17	3,75	3,92	3,42
<b>TOTAL</b>	<b>184,34</b>	<b>186,77</b>	<b>184,20</b>	<b>173,67</b>	<b>180,45</b>	<b>198,40</b>
<b>TOTAL ZONE</b>	<b>927,81</b>	<b>914,82</b>	<b>902,10</b>	<b>888,04</b>	<b>926,08</b>	<b>968,90</b>



**Police**

Bruxelles-Ouest

### 3. Modification éventuelle du nombre de commissariats

Durant les années allant de 2018 à 2023, il n'y a pas eu d'évolution du nombre de commissariats.

Des bâtiments ont connu des rénovations ou améliorations mais il n'y a pas de modification du nombre de ces derniers. Entamés en 2023, les travaux d'amélioration se poursuivront en 2024 dans les commissariats de Jette et de Ganshoren.

### 4. Évolution de la criminalité entre 2018 et 2023

COVID

Infractions au Code pénal	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Molenbeek-Saint-Jean	5342	5562	5207	5524	6259	6567
Berchem-Sainte-Agathe	1375	1419	1246	1228	1257	1308

COVID

Lois spécifiques (séjour illégal, armes, stupéfiants)	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Molenbeek-Saint-Jean	2491	2338	2128	1990	2261	2249
Berchem-Sainte-Agathe	512	590	462	467	419	454

#### Remarques :

- 2017 et 2018 correspondent à un minimum historique en matière d'infractions au code pénal enregistrées
- Il y a lieu de rappeler qu'au niveau zonal, la hausse du nombre de plaintes pour fraudes informatiques intervient grandement dans l'augmentation du nombre d'infractions au code pénal constatée. En 2023, 1532 PV pour criminalité informatique et fraude par internet ont établis, contre 639 entre 2018.
- Pour davantage de détail sur l'ensemble de ces chiffres, nous renvoyons aux rapports annuels de la zone de police disponibles sur notre site internet.



**Police**

Bruxelles-Ouest

#### 5. Evolution des PV dans le cadre de la lutte contre la drogue entre 2018 et 2023 à Molenbeek/Berchem

Molenbeek Saint-Jean	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Détention et usage	862	934	825	644	727	609
Trafic de drogue	181	140	162	205	186	224
Culture et fabrication	8	3	6	4	4	5
Autres infractions à la législation sur les drogues (détection active des stocks opérationnels des vendeurs dans l'espace public)	15	44	125	241	236	298
Total Drogues	1066	1121	1118	1094	1153	1136
			COVID			
Berchem Sainte Agathe	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Détention et usage	140	178	114	113	90	136
Trafic de drogue	9	14	14	9	9	13
Culture et fabrication	2	0	0	0	1	0
Autres infractions à la législation sur les drogues	3	4	7	14	5	37
Drogues	154	196	135	136	105	186

#### 6. Evolution du nombre de SAC et d'agents constateurs entre 2018 et 2023 à Molenbeek/Berchem

Evolution du nombre de SAC (non-roulage) entre 2018 et 2023, établis par notre corps de police

RGP - SANS Corona	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Molenbeek-Saint-Jean	776	711	666	431	440	557
Berchem-Sainte-Agathe	228	174	175	189	293	500

Concernant les chiffres issus des communes, nous vous renvoyons vers celles-ci.

#### 7. Evolution du nombre de caméras à Molenbeek/Berchem pour la même période

Pour toute la zone les caméras zonales ont augmenté de 115 à 365 sur 8 ans.

Sur le territoire de Molenbeek il y a 156 caméras et 55 sur le territoire de Berchem.

Nous ne disposons pas de données sur l'évolution annuelle du nombre de caméras.



**Police**

Bruxelles-Ouest

#### 8. Evolution du service Prévention radicalisme et résultats (+ projets effectués) obtenus entre 2018 et 2023 à Molenbeek/Berchem

Pour ce qui concerne le personnel de la cellule radicalisme, il est passé de 9 à 8 personnes. 4 personnes supplémentaire sont attachées à la section mais ne sont pas en charge du radicalisme (foot, bandes urbaines, ...).

Evolution nombre de dossiers suivis (+ visites administratives) :

- En 2021, il y avait 106 entités dans la BDC (banque de données commune) ; en 2023 : 80 entités dans la BDC pour la zone de police (64 à Molenbeek et 3 à Berchem)
- Nos entités représentent +/- 12 % du quota national .
- En 2023, 176 visites de suivi ont été effectuées sur la zone de police.
- il n'existe pas d'historique de la ventilation par commune

Nombre de réunion de la Local Task Force (TFL)/an (2023) : 2 TFL Stratégiques + 11 TFL Opérationnelles + 4 TFL orientées XD/XG/Asie mineure : 17.

Au fil des ans, une partie croissante de la lutte contre le radicalisme et l'extrémisme est réalisée par le suivi de l'Internet (OSINT - Open Source INTelligence).

Nombre de Cellules de Sécurité Intégrales Locales - CSIL (2023) : 7 (3 à Molenbeek, 1 à Koekelberg, 1 à Berchem, 1 à Ganshoren, 1 à Jette)

#### 9. Est-ce qu'il y a toujours des brochures d'informations qui sont réalisés pour la population de Molenbeek concernant la zone de police (agent de quartier, etc.)?

Des dépliants ont été créés pour chaque commune et sont à disposition.

Le site internet de la zone de police, actuellement en cours d'actualisation contient également ces informations.

#### 10. Quels sont les principaux défis identifiés pour 2024?

Pour ce qui concerne l'année 2024, la zone de police entend maintenir ses efforts dans le cadre de la lutte contre les principaux phénomènes de criminalité auxquels elle est confrontée.

Ainsi, le maintien et l'accentuation de la lutte contre la vente et le trafic de stupéfiants et contre tous les phénomènes associés (nuisances, ...) est et restera une priorité pour notre zone de police.

La sécurité routière reste une priorité pour la zone de police. Nous voulons garantir la sécurité de tous les usagers de la route en luttant contre les causes principales d'accidents, soit l'alcool au volant, la vitesse inadaptée. En 2024, la zone de police intensifiera ses efforts en matière de lutte contre le stationnement gênant et dangereux et le GSM au volant.

Les nouveaux moyens de déplacement (trottinettes, ...) feront également l'objet d'une attention spécifique.

Une cellule EVA (Emergency Victims Assistance) a été créée au sein de la zone de police ; dans ce cadre, un local spécifique d'accueil des victimes sera inauguré au sein du bâtiment judiciaire de la zone de police le 13 mars. Pour 2024, des travaux d'aménagement de nous veaux locaux d'accueil et



**Police**

Bruxelles-Ouest

d'audition auront lieu au sein des commissariats de la rue du Facteur, de Jette et de Berchem. Ces aménagements et la formation spécifique de nos membres du personnel permettront d'accroître la qualité de la prise en charge des victimes de violences intrafamiliales.

L'objectif de la zone de police est de garantir la sécurité de l'ensemble des citoyens. Dans ce cadre, nous entendons assurer une présence de nos services tant dans un cadre préventif que répressif. Nos services de proximité seront présents au sein des différents quartiers de la zone afin de garantir un travail intégré dans ces derniers en assurant un dialogue avec l'ensemble des parties prenantes.

Durant les années précédentes, le cadre effectif de notre personnel a augmenté ; malgré les contraintes budgétaires, il est essentiel pour nous de limiter l'érosion du personnel afin de continuer à garantir une présence préventive dans l'espace public.

Afin de fidéliser le personnel présent, il convient également que la zone continue à investir dans son bien-être, en lui offrant un cadre de travail agréable et stimulant ainsi que des outils adaptés et performants.

Dans ce cadre, le développement d'outils informatiques intégrés (police - commune) tels que WODOCO (permettant la digitalisation du processus d'inscription au registre de la population), sont clairement une plus-value en améliorant la qualité du suivi et en allégeant la charge administrative.

En espérant avoir répondu à vos interrogations, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller de police, nos salutations distinguées.

Christian LAMOULINE

Bourgmestre-Président f. f.

CDP Xavier LEGRAND

Chef de Corps f. f.